



# BUREAU PRÉSENTIEL 4/16-17

## Compte rendu de la réunion

Samedi 10 décembre 2016 de 10 à 17h – Pôle Narbonne

Siège Social  
Pôle Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 0561 488 337  
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve - 11100 – NARBONNE  
Contacts 0468 753 104

[ligue@badocc.org](mailto:ligue@badocc.org)  
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854  
Code A.P.E 9312 Z



**Membres du Bureau :** Jean-François ANINAT – Élyane CANAL– Christophe FAULMANN – Janick KNAEBEL – Gary MARNAY – Hubert SALES.  
**Excusés :** Florent CHAYET – Valérie COURTOIS

---

### Ordre du Jour :

1. **Communication du Président** (point téléphonique du 9/12)
2. **Approbation du CR du BT 3 du 11/10/2016**
3. **Secteur FINANCIER**
  - 3.1. Situation budgétaire
  - 3.2. Dialogue de gestion 2017
  - 3.3. Aide PassBad
  - 3.4. Financement du SER
  - 3.5. Affectation de téléphone mobile
  - 3.6. Budget préparateur mental
  - 3.7. Point sur les Groupements d'employeurs
  - 3.8. Demande achat matériel vidéo secteur jeunes
  - 3.9. Tenue des arbitres
4. **Secteur VIE SPORTIVE**
  - 4.1 ETR – affectation sur les actions jeunes
  - 4.2 Compétition N° 1601513 : étape 1 championnat jeune
  - 4.3 Cahier des Charges des Compétitions Régionales sénior et vétéran
  - 4.4 Point d'étape des travaux de la commission Jeunes et Haut-Niveau
  - 4.5 Règlement et cahier des charges du championnat régional jeunes
  - 4.6 Relation avec les fédérations affinitaires
5. **Secteur ADMINISTRATIF**
  - 5.1 Projet de Règlement Intérieur de la Ligue, mise à jour des statuts
  - 5.2 Point sur les commissions des Secteurs
  - 5.3 Ressources Humaines :
    - 5.3.1 Fiches de poste
    - 5.3.2 Création d'un poste de comptable
6. **Secteur COMMUNICATION**
  - 6.1 Récompenses Lauréats du Concours pour la Création du Logo
  - 6.2 Partenariat organisateur de TIJ
7. **Questions diverses**
  - 7.1 Courrier fédéral : recensement des besoins du territoire

---

**Début : 10h00 Nombre de votants : 6**

## 1- Communication du Président (point téléphonique du 9/12)

Le Président CHAYET renouvelle son soutien à l'ensemble des membres du Bureau dans la gestion quotidienne de la ligue indépendamment de son élection à la présidence de la Fédération Française de Badminton.

- De cette situation, le Bureau va mettre en place une délégation de représentation à Christophe FAULMANN, vice-président, par anticipation de son poste à la Présidence voté lors de l'Assemblée Générale électorale à l'issue de la saison en cours.
- Il est également décidé de faire une communication aux membres du Conseil d'Administration, aux Présidents des Comités ainsi qu'aux clubs et aux salariés.
- Florent est sollicité pour une réunion SKYPE avec le cabinet comptable ACERTIS, y participeront : Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Élyane CANAL, Jean-François ANINAT et Gary MARNAY. Cette réunion aura lieu le Mardi 20 décembre à 18H00.
- Prise en considération du courrier émanant de la Direction Technique Nationale pour un déplacement au sein des territoires ; Florent contactera directement Philippe LIMOUZIN pour que ce dernier nous donne ses disponibilités.

## 2. Approbation du CR du Bureau téléphonique du 11/10/2016

Aucune observation n'est formulée concernant le projet de compte rendu de la réunion téléphonique du 11 octobre dernier, celui-ci est mis au vote.

**VOTE 1 // Adoption à l'UNANIMITÉ du CR du BT du 11/10/2016**

---

## 3. Secteur FINANCIER

### 3.1. Situation Budgétaire

La Trésorière générale informe le Bureau que la saisie des 2 derniers mois de l'année étant toujours en cours il n'est pas encore possible de pouvoir faire un bilan d'étape ; mais un déficit au 31/12/2016 est prévisible à hauteur de 35 000 euros environ.

Le budget prévisionnel 2017 sera préparé en collaboration avec chaque responsable de secteur.

### 3.2. Dialogue de gestion 2017

Suite à la réunion avec la fédération en octobre dernier et pour faire suite à leur recommandation, l'ensemble des actions des deux ligues sont regroupées pour l'année 2017.

**Le Bureau prend acte de cette décision**

### 3.3. Aide PassBad

La Trésorière générale propose d'étendre l'aide régionale PassBad égale à 50% pratiquée en ex LR à l'ensemble du territoire si le club passe commande auprès de la ligue.

**VOTE 2 // Adoption à l'UNANIMITÉ de l'aide PassBad**

---

### 3.4 Financement du SER

La Trésorière générale propose de maintenir sur l'Occitanie, l'aide de 3 600 € allouée en ex LR pour les joueurs sélectionnés en pôle espoir, sous conventionnement, répartie sur les frais de fonctionnement pôles et l'excédent, reversé aux familles. Sont bénéficiaires de cette aide : Valentin FAULMANN et Carla MARTINEZ.

Il est proposé également la même prise en charge plafonnée à 3 600 €, pour les deux joueurs pressentis pour intégrer le SER : Bulle THOMAS et Aurélie BAUCHET.

#### **VOTE 3 // Adoption à l'UNANIMITÉ du financement Pôle et SER**

### 3.5 Affectation de téléphone mobile

Après consultation des offres de plusieurs opérateurs, il est proposé :

- de prendre en charge à hauteur de 10 € par mois le forfait de téléphone pour 3 salariés (Manu DUBRULLE/François DURIER/Xavier DEMANZE).

#### **VOTE 4 // Adoption à l'UNANIMITÉ de l'affectation de mobile**

### 3.6 Budget préparateur mental

La Trésorière générale rappelle la validation de l'intervention d'un préparateur mental lors des regroupements Jeunes. Elle informe les membres du bureau que ces interventions n'auront aucune influence sur le budget attribué à la Commission (C°) Jeunes, une action ayant été auparavant déprogrammée.

#### **VOTE 5 // Adoption à l'UNANIMITÉ de l'intervention du Préparateur mental**

### 3.7. Point sur les Groupements d'Employeurs (GE)

Les Groupements d'employeurs constituent une aide à la professionnalisation des comités. La ligue en est partenaire. Après débat, il est proposé :

- D'attribuer la même masse salariale pour 2017 – 2018.
- De créer un Groupe de Travail (GT) piloté par Christophe FAULMANN, en seront membres Élyane CANAL et Jean-François ANINAT. Ce GT aura pour objectif de définir la politique de la ligue concernant les GE et l'emploi.
- Le retour des réflexions sur le groupe de travail pour la fin du premier trimestre 2017.

#### **VOTE 6 // Adoption à l'UNANIMITÉ de la création du Groupe de Travail GE**

### 3.8. Demande d'achat de matériel vidéo pour la C° JEUNES

Le Bureau a été saisi par Manu DUBRULLE, responsable JEUNES et H-N, pour l'acquisition de matériel numérique (tablette et trépied) pour un montant total de 400€ afin de pouvoir visionner et retravailler les actions du Collectif régional, tant en compétitions, qu'en entraînements lors des rassemblements.

#### **VOTE 7 // Adoption à l'UNANIMITÉ de la demande sur le Budget 2017**

### 3.9 Tenue des Arbitres

La Trésorière générale fait part de l'impossibilité actuelle de prise en charge d'aide au renouvellement (qui fait suite au changement fédéral) des tenues d'arbitres faute de situation budgétaire arrêtée, le budget à affecter étant élevé au regard du nombre d'arbitres.

**Le Bureau décide à l'unanimité le report de ce point**

**Le Bureau confie à la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) le soin d'informer les arbitres de ce report et de définir la liste des arbitres actifs.**

## 4. Secteur VIE SPORTIVE

### 4.1. ETR – affectation sur les actions jeunes

Présentation du tableau de répartition des encadrants de l'Équipe Technique Régionale (ETR).

Un débat a lieu sur le mode de désignation et de répartition des encadrants ainsi que sur la validation de ces propositions.

**Christophe FAULMANN, responsable du secteur ETR, prendra contact auprès de François DURIER coordonnateur de l'ETR, pour transmettre les réponses à l'occasion du prochain Bureau.**

### 4.2. Compétition N° 1601513 : étape 1 championnat Jeunes

Le Bureau est saisi par la C° régionale Autorisation et Homologation des Tournois afin de statuer sur le déroulement de la compétition N° **1601513 : étape 1 championnat Jeunes** organisé par le comité départemental de l'Aveyron. Cette compétition a eu lieu sans autorisation régionale au préalable.

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier :

S'agissant d'un tournoi Jeunes,

**Il est proposé :**

- **L'homologation des résultats afin de ne pas pénaliser les jeunes compétiteurs**
- **D'adresser un simple avertissement et d'un rappel à la réglementation au comité départemental ainsi qu'au Juge-Arbitre, à la signature du Vice-Président à la Vie Sportive**

**VOTE 8 // Adoption à l'UNANIMITÉ d'attribuer un simple avertissement**

### 4.3. Cahier des Charges des Compétitions Régionales séniors et vétérans

Compte-tenu des propositions transmises par les administrateurs après le premier Conseil d'administration le Vice-Président de la Vie Sportive présente le projet de cahier des charges des compétitions régionales séniors et vétérans.

**Ce projet sera soumis au vote du Conseil d'administration du 7 janvier 2017 -----CA**

### 4.4 Point d'étape des travaux de la commission Jeunes et Haut-Niveau

En préambule, le Bureau souligne le travail mené par l'équipe de la commission jeunes et Haut Niveau sous la responsabilité de Cécilia GRESSENT.

S'agissant des modalités de prise en charge de l'encadrement sur les championnats de France Jeunes,

**Le Bureau propose la prise en charge des inscriptions et de l'encadrement jusque la fin de la compétition pour l'ensemble des joueurs qualifiés.**

**VOTE 9 // Adoption à l'UNANIMITÉ de cette proposition**

#### 4.5 Règlement et cahier des charges du championnat régional jeunes

Pour une meilleure lisibilité, le cahier des charges sera dissocié du règlement. Ce document fera l'objet d'un vote en séance du Conseil d'administration du 7 janvier 2017.

#### 4.6 Relation avec les fédérations affinitaires

Actuellement, la ligue n'a pas de représentant en lien avec les fédérations affinitaires.

Il est proposé :

- De contacter Alain GILLE qui était le représentant UNSS en ex LR
- De désigner un représentant salarié : Manu DUBRULLE.

**Le Vice-Président à la Vie Sportive est chargé de prendre contact avec Alain GILLE et Manu DUBRULLE**

**VOTE 10 // adoption à l'UNANIMITÉ de ces propositions**

## 5. Secteur ADMINISTRATIF

### 5.1. Projet de Règlement Intérieur et mise à jour des Statuts

Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont procédé à la mise à jour des statuts pour une meilleure lisibilité avec l'ajout d'intitulé à chaque paragraphe. Ces modifications sont uniquement des modifications de forme.

Un projet de Règlement Intérieur de la ligue est également présenté aux membres du Bureau.

Un point d'étape sera fait lors du Conseil d'administration du 7 janvier 2017. -----CA

### 5.2. Point sur les commissions des Secteurs

Chaque responsable de secteur fait part de la composition de ses commissions. Pour étoffer les commissions qui le nécessitent, un appel à candidature sera fait auprès des licenciés. Les candidats seront proposés à la validation du CA de janvier prochain. -----CA

### 5.3. Ressources Humaines :

#### 5.3.1 Fiches de Poste

Le Secrétaire général présente aux membres du Bureau les nouvelles fiches de poste de Valérie COURTOIS, de Roxane VENUTI ainsi que celle du futur comptable ; celles de Xavier DEMANZE, Manu DUBRULLE et François DURIER sont en cours de refonte.

**VOTE 11 // adoption à l'UNANIMITÉ des 3 fiches de poste**

### 5.3.2 Création d'un poste de comptable

Nicolle Noël a adressé au Bureau une demande de rupture conventionnelle à fin Novembre 2017.

#### **Le Bureau donne un avis favorable à cette demande**

En prévision de ce départ et afin d'assurer une période de transition une procédure de recrutement a été lancée auprès du pôle emploi de Narbonne.

## **6. Secteur COMMUNICATION**

### **6.1 Récompenses Lauréats du Concours pour la Création du Logo**

Compte-tenu des propositions faites par Gilles CASTILLON, responsable du partenariat, le Bureau décide d'attribuer à :

- Joël CAMPREDON (Lauréat) : 100€ en bon d'achat + 100€ de panier gourmand (saveur du terroir, champagne, vin...)
- Vincent DESPLANCHE (Finaliste) : 50€ en bon d'achat + 50€ de panier gourmand
- Bruno LAFITTE (Finaliste) : 50€ en bon d'achat + 50€ de panier gourmand

#### **Les membres du Bureau décident à l'unanimité de la remise des prix lors de l'Assemblée Générale en présence de notre partenaire SPORTS RAQUETTES.**

Les deux enfants qui ont participé à ce concours seront également récompensés **lors de la finale des TRJ à Trèbes** :

- Lisa TROUCHE et Mathias GOURDON : Une serviette Tretorn + 1 boîte de volant  
Soit une valeur globale de 50 € pour chaque lauréat.

#### **VOTE 12 // Adoption à l'UNANIMITÉ des récompenses proposées**

### **6.2 Partenariat organisateur de TIJ**

Le Bureau propose de maintenir l'aide de 12 tubes de volants pour les participants au TIJ, ceci pour une durée permanente.

#### **VOTE 13 // Adoption à l'UNANIMITÉ de cette disposition**

## **7. Questions DIVERSES :**

### **7.1 Courrier fédéral : recensement des besoins du territoire**

Suite à l'élection de Florent CHAYET à la Présidence de la Fédération, la Direction Technique Nationale représentée par Philippe LIMOUZIN sollicite l'ensemble des territoires afin de faire un audit des besoins. Florent CHAYET se rapproche de la DTN afin de convenir d'une rencontre.

Fin de la réunion : 17h

Florent CHAYET  
Président

Jean-François ANINAT  
Secrétaire Général